



## Ils ont dit oui à l'alternance !

**Jeunes ou dirigeants, ils ont choisi l'alternance pour se former ou pour recruter.**



**« L'apprentissage est une voie de réussite ! »**

Muriel Pénicaud,  
ministre du Travail et  
les élèves de 3<sup>e</sup> du  
Collège Jean Renoir de  
Grand-Couronne.

Longtemps réservée aux cursus courts tels que les CAP, BEP et bacs pros, l'alternance offre désormais la possibilité de se former aux métiers industriels jusqu'au diplôme d'ingénieur. Accessible dès l'âge de 15 ans pour les jeunes avides de concret, elle repose sur une alternance variable entre périodes de formation au Pôle formation de l'UIMM Rouen-Dieppe et périodes en entreprise d'accueil. Sa caractéristique première : l'alternant n'a plus le statut étudiant, mais celui de salarié avec les droits et les obligations qui y sont liés.

Il existe deux façons de pratiquer l'alternance :

- le contrat d'apprentissage, destiné aux 16-25 ans, il dure entre 1 à 3 ans au Pôle formation de l'UIMM Rouen-Dieppe situé sur le campus de la Chataigneraie à Mesnil-Esnard ;
- le contrat de professionnalisation est ouvert au plus grand nombre sans condition d'âge. En CDD de 6 à 24 mois, il permet d'acquérir une formation qualifiante et certifiée.

Chaque année, ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers l'alternance qui permet d'acquérir une expérience professionnelle et un diplôme, tout en bénéficiant d'un salaire.

**Retrouvez les témoignages de celles et ceux qui ont choisi l'alternance pour se former ou pour recruter.**

*Le magazine des entrepreneurs  
de l'UIMM Rouen-Dieppe*

## Parole donnée à... Florian Cottard, ancien apprenti du Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe

**Au fur et à mesure des diplômes, Florian s'est révélé. De l'élève moyen par manque d'intérêt, il s'est transformé en un apprenti motivé, passionné et aujourd'hui un collaborateur impliqué.**

« Après un BEP Métiers de la Production Mécanique Informatisée (MPMI) puis un bac pro technicien d'usinage au Pôle formation de l'UIMM Rouen-Dieppe et un BTS industrialisation des produits mécanique\*, je ne me voyais pas intégrer la vie active. J'ai donc intégré la première promotion de la licence professionnelle Gestion de Production Industrielle (GPI) que j'ai complétée par un Certificat de Qualification Partiaire de la Métallurgie (CQPM LEAN). L'industrie est accessible à tous niveaux de diplômes et ce n'est absolument pas une voie de garage !

J'ai privilégié l'alternance pour acquérir une réelle expérience professionnelle, et puis l'attrait d'un revenu fixe a définitivement fait pencher la balance. Au Pôle formation nous étions dans une relation de professionnel à professionnel et c'est ce qui m'a fait grandir, mûrir et ainsi avoir une meilleure posture en entreprise ». ■

\* Aujourd'hui remplacé par le BTS conception des processus de réalisation de produits.



► Florian, ancien apprenti, est aujourd'hui salarié chez APN Group

APN Groupe à Isneauville  
[www.apn.fr](http://www.apn.fr)



## Bryan Guerout, apprenti en BTS maintenance des systèmes chez SARL Abarnou

**Après avoir longtemps cherché sa voie et expérimenté des métiers divers et variés, Bryan Guerout découvre l'industrie lors d'une porte ouverte. Il est aujourd'hui en alternance en maintenance des systèmes dans l'entreprise Abarnou prestataire de services dans l'industrie qui intervient dans trois métiers : l'électricité, le levage et l'instrumentation.**

« Quand j'ai découvert l'industrie, j'ai tout de suite été frappé par la diversité des métiers ! Après avoir démarré une POEC électromécanicien avec le Pôle, j'ai repris mes études en intégrant un BTS en alternance dans l'entreprise Abarnou. Allier la théorie à la pratique, c'est la meilleure manière d'apprendre. La pratique me permet de mieux assimiler les informations. Je me sens bien dans mon entreprise d'accueil, je me suis vite intégré et les missions répondent à mes attentes. Dans dix ans, je m'imagine dans le même domaine mais avec un champ d'actions plus large et des responsabilités. J'ai enfin trouvé ma voie et je veux tout donner ! ». ■



► Bryan Guerout, apprenti chez SARL Abarnou

SARL Abarnou à Yainville  
[www.abarnou.fr](http://www.abarnou.fr)



## Anne Ollivier, responsable RH chez John Crane

**Fournisseur de produits techniques d'étanchéité et de services d'ingénierie pour les industries de transformation, l'entreprise John Crane compte 8 alternants dont 7 en contrat d'apprentissage du bac pro au diplôme d'ingénieur.**

« Pour John Crane, accompagner les jeunes dans leur projet professionnel, c'est une responsabilité sociale ! L'alternance, c'est aussi un investissement pour les tuteurs qui nous permet d'anticiper les besoins en compétence à venir.

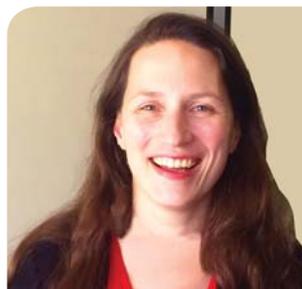
De nombreuses entreprises expriment encore leurs réticences à recruter des alternants.

Pourtant, il faut oser car les alternants portent une vision actuelle et future de nos métiers. Leur formation nous apporte un nouveau souffle et un autre regard sur nos process. Nous sommes dans une relation gagnant-gagnant en transmettant nos compétences métier tout en s'appuyant sur leurs connaissances technologiques pour nous améliorer chaque jour ».

### Cursus classiques ou alternance ?

« À diplôme équivalent, nous préférons recruter un candidat en alternance car il a déjà acquis une certaine culture d'entreprise et les valeurs du travail. Il n'y a pas un profil meilleur que l'autre, chacun ayant ses atouts mais l'apprentissage permet aux jeunes d'avoir une connaissance terrain plus accrue.

Les opportunités sont ouvertes à tout profil - classique ou atypique - vous avez une carte à jouer ! Les femmes ont une belle place à prendre également. Cette année, nous avons recruté Hélène Truffin sur un poste d'usineuse. Une femme dans l'industrie, certains en rêve, nous, nous l'avons fait ! Il faut casser les codes d'un autre temps et sauter le pas, c'est une plus-value pour l'entreprise ». ■



> Anne Ollivier, responsable  
RH chez John Crane

John Crane  
à Déville-les-Rouen  
[www.johncrane.com](http://www.johncrane.com)

Près de **300**  
c'est le nombre  
d'alternants formés  
chaque année au  
Pôle formation  
UIMM Rouen-Dieppe

## Hélène Truffin, apprentie en bac pro technicienne d'usinage chez John Crane

**Hélène Truffin a un parcours atypique ! Après un bac ES, elle effectue un bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie (TCVA) en alternance. Malgré un CDI, elle décide de tout quitter et découvre l'industrie en intérim.**

« J'ai été immédiatement séduite par l'ambiance de travail. J'aime créer de mes propres mains. C'est pourquoi quand j'ai découvert l'industrie, j'ai tout de suite intégré un bac pro technicien usinage en alternance au Pôle formation de l'UIMM Rouen-Dieppe. Aujourd'hui je suis en 3<sup>e</sup> année et je ne regrette pas, sauf de ne pas l'avoir fait avant !

Au collège on ne nous a pas encouragé à s'orienter vers les filières professionnelles et encore moins vers l'alternance considérée comme des voies sans issues. Pourtant la métallurgie est un secteur très ouvert aux jeunes et aux femmes. C'est pourquoi après mon bac pro j'aimerais poursuivre par un BTS CPRP au Pôle formation et toujours chez John Crane ».

### Pourquoi avoir privilégié l'alternance ?

« Pour le salaire indéniablement ! C'était pour moi le meilleur moyen de devenir autonome et d'acquérir de l'expérience et des compétences. Dans mon entreprise j'applique ce que j'ai appris et quand je me retrouve face à des situations inédites, cela devient des sujets à étudier au Pôle formation. C'est dans les deux sens et c'est très enrichissant ».

## ORDONNANCES MACRON

### UN AN APRÈS LEUR PROMULGATION, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Moins d'un an après la parution des six ordonnances Macron, le ministère du Travail a présenté, le 10 septembre dernier, un bilan des premiers résultats enregistrés par les services de l'État concernant la mise en œuvre des ordonnances et plus particulièrement la mise en place du CSE. On constate que le CSE commence à prendre place dans les entreprises françaises.

En effet, 8 814 CSE ont été installés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2018, dont 4 848 dans des entreprises de moins de 50 salariés et 364 dans des PME de moins de 20 salariés.

Sur ce total, le nombre de sièges attribués aux représentants du personnel est passé de 36 000 à 24 000. Le ministère constate que certaines entreprises ont opté pour un nombre plus important d'élus. Au total, seuls deux conseils d'entreprise ont été installés.

En matière de nouvelles modalités de négociation, en sept mois, le ministère du Travail a dénombré, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2018, 364 accords actés par référendum dans des entreprises de moins de 20 salariés et 582 accords négociés avec des salariés non mandatés dans des entreprises comptant entre 20 et 50 collaborateurs.

Autre domaine qui a été marqué par les ordonnances Macron : les relations de travail. En matière de contentieux, le nombre de procédures traitées par les conseils de prud'hommes est passé de 150 000 en 2016 à 127 000 en 2017, soit une baisse de 15 % sur un an. 66 entreprises se sont par ailleurs engagées dans des négociations sur les ruptures conventionnelles collectives (RCC). Parmi elles, 37 ont déjà obtenu l'homologation, 11 n'ont pas conclu d'accords et 4 accords n'ont pas été validés par l'administration.

**L'UIMM Rouen-Dieppe œuvre pour vous accompagner dans cette évolution sociale au sein de vos entreprises et se tient à votre disposition pour toutes demandes éventuelles.**

## UN PARTENARIAT POUR UN CENTRE DE FORMATION À LA POINTE DU DIGITAL !

En partenariat avec le département Energy Training de Schneider, le Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe met en œuvre depuis l'été un environnement dédié à « l'usine du futur » dans son centre du Mesnil-Esnard près de Rouen. Destiné aux apprentis, salariés et demandeurs d'emploi qui visent l'acquisition de compétences liées aux nouvelles technologies industrielles, il reprend toutes les innovations mises en œuvre sur le site voisin de Schneider du Vaudreuil (Eure) labellisé « Vitrine Industrie du futur ». Ce dernier qui fabrique 40 000 contacteurs par jour est le premier site européen du groupe à bénéficier de son programme de transformation digitale. « La conception d'une ligne pédagogique 4.0 a été réalisée en partenariat avec Schneider et les experts de notre réseau national » indique Yohann Perret, directeur des formations au Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe. Appelée à être mise en œuvre partout en France, cette installation présente la particularité d'associer dix stations « connectées » et d'être entièrement modélisée en trois dimensions. « Cela permet d'étendre le champ des possibles en mettant en œuvre les dernières briques technologiques de l'industrie du futur dans le cadre de nos formations » souligne la directrice du Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe.



### CLASSEMENT ICPE TRANSFORMER UNE CONTRAINTE EN UNE OPPORTUNITÉ !

Le soutien proposé par l'UIMM Rouen-Dieppe a permis d'accompagner ses adhérents pour la mise à jour de leur situation administrative et leur classement ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

7 entreprises ont ainsi bénéficié d'ateliers collectifs (Connaissance des ICPE – Préparation des diagnostics ICPE – Conformité des ICPE – Vie des ICPE) et d'un audit suivi de la remise d'un rapport individuel de classement ICPE.

Directrice de la publication : Muryelle Angot Lebey.  
Responsable de la coordination : Ludovic Lepeltier.  
Réalisation : UIMM Rouen-Dieppe.  
Impression : UIMM.

Adresse :  
26 rue Alfred Kastler  
76130 Mont-Saint-Aignan  
Tél. : 02 32 19 55 00

Contact : ComUIMMRD@ui-normandie.org

Rendez-vous sur [www.uimm-rd.fr](http://www.uimm-rd.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter : @UimmRD

